

SEANCE DU 13 JANVIER 2015

L'an deux mille quinze, le mardi 13 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 janvier s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Jean-François GOMEZ, Philippe PICQUE
Frédéric LANGLOIS, Loïc TAPISSIER, Patrick DELANDE.
Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Isabelle POSTEL, Sophie CHAUMEIL,
, Isabelle DESHAYES.

Excusées: Mme Charlotte CHAUSSE (pouvoir à Mr GOMEZ)
Mme Pascaline HAMONIER (pouvoir à Mr BAGUET)

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Avant l'approbation du compte rendu de la dernière séance, des modifications sont demandées au niveau des questions diverses, il est demandé de rectifier et de compléter les interventions suivantes :

- la distribution des colis du lot n° 2 (rue de Verdun, place du Général de Gaulle, place de la Halle, route de Morvillers) a été assurée par Mme Pascaline HAMONIER, Charlotte CHAUSSE et Sophie CHAUMEIL.
- Mr MABILLOTTE et Mme DESHAYES (et non Mme POSTEL) informent que l'association Rêves de Gosses demande un local de plein pied si possible.
- Mr BAGUET fait le point sur le déroulement des cérémonies du 11 novembre dernier remerciant particulièrement Loïc TAPISSIER pour son implication.
- Mr MABILLOTTE précise que le bénéfice de la foire aux harengs a été partagé entre l'association familiale et l'association Course des Roses et aussi l'association du Domino d'Or.
- Mme Pascaline HAMONIER avait demandé des informations sur le terrain qui se situe à côté de la clinique vétérinaire.

PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN A UN EVENTUEL PROJET DE Mr LUC HAMONIER POUR L'INSTALLATION D'UN AUTOMATE DE DISTRIBUTION DE CARBURANTS

Mr le Maire fait part de la demande de Mr Luc HAMONIER qui sollicite un soutien de la commune sur le projet éventuel pour l'installation d'un automate de distribution de carburants. Le soutien communal reste à définir (réseaux, démarches etc....).

Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour soutenir le projet. Les modalités seront à définir avec Monsieur Luc HAMONIER

Une rencontre est programmée avec un organisme pétrolier, des représentants de la commune et Mr Luc HAMONIER le 19 janvier prochain.

Dans la mesure où cette réunion se situe après le conseil municipal, Mr Luc HAMONIER viendra présenter son projet au cours de la prochaine réunion de conseil ou au cours d'une réunion exceptionnelle.

SIEAB : MODIFICATION DES STATUTS

Mr le maire informe le conseil municipal que le Comité Syndical du SIEAB, réuni le 13 novembre 2014 à CRILLON, a adopté à l'unanimité des délégués présents le projet de modification des statuts présentés par son Président avec l'assentiment du Bureau.

Cette modification statutaire a pour objet de préciser :

- les compétences liées à l'adduction d'eau potable relevant du budget principal
- les compétences liées à la défense incendie relevant du budget annexe
- les limites de l'exercice de celles-ci par le SIEAB

Conformément aux dispositions des articles L 5211-17 et L 5211-20 du Code Général des Collectivités Locales, le Conseil Municipal est appelé, dans le délai de trois mois à compter de la notification de la délibération du Comité Syndical du 13 novembre 2014 à se prononcer sur ces statuts modifiés.

Après avoir pris connaissance des statuts modifiés et après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents adopte, sans amendement, les statuts modifiés du SIEAB.

RUE DE LA HERSE : PRESENTATION DU DEVIS

Mr MABILLOTTE présente le devis OISE TP pour des réalisations de purges chemin de la Herse. Ce devis s'élève à la somme de 7 314.00 € HT soit 8 776.80 € TTC. D'autres devis ont été demandés. Une décision sera

prise au moment de l'établissement du budget.

LOTISSEMENT 3^{ème} TRANCHE : DEVIS PLANTATION, DEVIS MUR DE SOUTÈNEMENT

Mr MABILLOTTE présente le devis de fourniture et de plantation de 3 prunus dans le lotissement 3^{ème} tranche. Le devis de la SERV'OISE s'élève à 525 € HT soit TTC 630.00. Le conseil municipal donne son accord sur le présent devis.

Mr MABILLOTTE présente un second devis pour la création d'un mur de soutènement en rondins rue de la Briqueterie. Le devis est d'un montant de 2 160.00 € HT soit 2 592.00 € TTC. Le conseil Municipal prendra une décision lors de l'établissement du budget.

BILAN ARBRE DE NOËL 2014

Mme FOUCAULT fait le bilan de l'arbre de Noël 2014 du 13 décembre à la salle de la cantine. Le spectacle était réalisé par « Joe John Jones, le jongleur fou » qui a déambulé avec ses valises, lesquelles lui proposent des objets divers et variés pour jongler pour le plus grand plaisir des enfants. Un débat s'instaure pour savoir si la formule (animation et distribution de jouets) doit être reconduite ou modifiée. Le Conseil Municipal reconduit la formule pour le prochain arbre de Noël. Il est demandé de réaliser la distribution des jouets en 3 groupes au lieu de 2.

PROJET MULTISPORTS (TENNIS, REFECTION TERRAIN DE TENNIS, TERRAIN MULTISPORTS, AIRES DE JEUX)

Sophie FOUCAULT, Loïc TAPISSIER et Frédéric LANGLOIS font le point sur le dossier de rénovation des courts de tennis et de la création d'un terrain multisport.

Dans un premier temps, le conseil municipal envisage la réfection des terrains de tennis et la création d'un terrain multisports. Puis la seconde étape sera la création d'aire de jeux et d'un parcours sportifs et / ou d'orientation. Des dossiers de demande de subvention vont être à réaliser. La première étape du projet sera proposée au budget 2015.

Budget 2015 :

Il est demandé de réunir une commission des finances pour réaliser un premier projet de budget 2015.

DOSSIER SUBVENTION DETR 2015

Mr le maire informe que les dossiers de demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux sont à déposer pour le 15 février dernier délai.

Le conseil municipal décide le dépôt du dossier de réfection des terrains de tennis et du terrain multisports.

VOISINS VIGILANTS : CONVENTION

Suite à la réunion du 28 novembre dernier avec le Commandant du Groupement de Brigade de Gendarmerie de la Picardie Verte, Monsieur le Maire interroge le Conseil Municipal sur sa volonté d'adhérer à la procédure d'instauration des voisins vigilants. Il rappelle qu'un appel à candidature doit être fait et que la commune désigne des voisins vigilants parmi les candidats. Les candidats retenus doivent être confirmés par les services de la Gendarmerie mais ne doivent pas être connus des administrés. Ils sont des interlocuteurs privilégiés de la gendarmerie. Un débat s'instaure et beaucoup regrettent que les voisins vigilants ne soient pas un référent auquel on peut signaler des problèmes relatifs à la sécurité des personnes et des biens. L'anonymat des voisins vigilants inquiète une majorité des membres du conseil municipal. L'adhésion en tant que « voisins vigilants » tel qu'il est présenté et conçu actuellement recueille les votes suivants : Pour : 4 voix – Abstentions : 4 voix – Contre : 5 voix. Dans l'état actuel des prescriptions, le conseil municipal n'adhère pas au processus voisins vigilants. Des précisions seront demandées.

QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire informe du courrier de la CCPV pour les demandes de goudronnage pour l'année 2015. La réponse est à transmettre pour le 13 février prochain. Le conseil municipal décide de faire le chemin de la Briqueterie et le chemin du bas de Riffin.

Mr le Maire présente le devis de l'entreprise Jonathan IBERT, pour la réfection du bâtiment jouxtant le nouveau parking. Ce devis s'élève à 3 725.24 € HT.

Mr le Maire présente le devis de l'entreprise Jonathan IBERT pour la réparation de la cheminée du local EMION ; Ce devis s'élève à la somme de 772.20 € HT. Le conseil municipal décide de retenir ce devis et de passer commande des travaux.

Mr le Maire présente le devis de l'entreprise BACHIMONT pour des travaux de réfection des locaux EMION, le premier devis pour la fourniture et pose de lambris s'élève à la somme de 3 210.96 € HT et le second devis pour la pose de plinthes dans différentes pièces s'élève à la somme de 966.76 € HT.

Il est proposé de faire une visite des différents locaux communaux pour évaluer les travaux à faire et les priorités. Le rendez-vous est fixé au samedi 24 janvier 2015 à 9 h 00.

Mr le Maire informe que les Services de l'Etat ont accordé la subvention au titre de la DETR pour le dossier de bordurage des abords de la Halle.

Mr le Maire fait part des remerciements de Mr et Mme DUPUIS pour le colis de Noël.

Mr le Maire informe de la date de la cérémonie des vœux du corps des Sapeurs-Pompiers de SONGEONS, le 16 janvier 2015 à 19 h au centre de secours.

Mr le Maire fait part du courrier de remerciement de la MFR pour l'aide de la commune sur le dossier du raccordement électrique.

Mr le Maire informe des dates des assemblées générales connues à ce jour :

- EMION le 13 février 2015 à 19 h, salle de la mairie
- FOYER RURAL, le 26 janvier 2015 à 20 h 30 au 8 rue des Sorbiers
- Culture et Patrimoine Fontenay Torcy, le 17 janvier 2015 à 16 h 00, salle de Fontenay Torcy.

Mr le Maire rappelle la date des vœux de la CCPV, le 20 janvier 2015 à 19 h 00 salle polyvalente de Feuquières.

Mr MABILLOTTE demande si la commune souhaite revoir les illuminations de Noël notamment au niveau de la mairie. Des fournisseurs (agorastore, webencheres) seront consultés.

Mr MABILLOTTE fait savoir que les tilleuls sont élagués. Il ne reste que le mastic pelton à étaler.

Mr MABILLOTTE demande que la commission des chemins se réunisse. Le rendez-vous est fixé au 20 janvier à 9 h 10 à la Halle.

Mr MABILLOTTE demande que la vente/achat/échange du terrain MFR soit réalisée.

Mr MABILLOTTE signale que le domino d'or 2015 aura lieu le 8 février 2015 au Centre Social de SONGEONS.

Mr BAGUET demande de la part de Pascaline HAMONIER où en est le dossier du terrain à côté de la clinique vétérinaire. Mr le Maire informe que pour l'instant il n'a pas de nouvelle.

Mr BAGUET demande qu'une réunion de SIVOS soit programmée.

Mme CHAUMEIL signale un problème d'éclairage public. Il est signalé que le problème est résolu à ce jour.

Mme POSTEL demande et rappelle que les personnels communaux doivent veiller à appliquer les consignes de sécurité.

Mr DELANDE demande qu'un panneau « vente de terrains à bâtir » soit installé à l'entrée de la commune.

Mme DESHAYES propose de préparer un programme des festivités et animations de Noël 2015.

Mme DESHAYES souhaite travailler sur les frais de scolarité non payés. Un dossier lui a été remis. Le SIVOS ne dispose pas d'autres éléments.

Mme DESHAYES signale qu'un riverain l'a interpellé pour les vibrations induites par les travaux sur le parking. Mr le Maire informe qu'il n'y a pas eu d'autres réclamations dans l'immédiat.

Mme DESHAYES lance le débat sur le schéma de mutualisation des services et la création de nouvelles communes et remet une documentation à chaque conseiller.

Fin de séance à 00 h

Prochaine réunion le 10 février 2015